



Compte-rendu CSA DIRAG « spécial » du 17 novembre 2023

Le sujet unique de ce CSA spécial traitait des tensions sur le tableau de service et de l'organisation provisoire du service de prévision du CM971.

DIRAG/D a rappelé l'arrivée prochaine d'un VMR à CM971/PREVI le 25/11 et un poste supplémentaire accordé depuis le CSA du 15 juin dernier (qui devrait être prochainement pourvu et opérationnel à l'été 2024).

Après discussions, il est ressorti qu'un fonctionnement provisoire en SP (semi-permanent) n'était pas souhaitable, notamment en raison de l'augmentation de la charge de travail (veille) pour DIRAG/PREVI et des risques que cela comporte pour la SPB.

Aussi, du point de vue DIRAG/PREVI, il est préférable d'avoir un maximum de nuits armées au CM971 plutôt que des jours.

Sur la question de vacances de renfort à distance de DIRAG/PREVI pour le CM971 (ou de missions sur place), c'est une solution écartée dans l'immédiat en raison des bilans excessifs et de périodes de doubles pour les agents récemment arrivés.

Afin de trouver un compromis entre les contraintes des différents services, la santé des agents liée aux conditions de travail et à la pénibilité, et la production envers nos bénéficiaires, il a été acté par DIRAG/D les actions suivantes :

1. Pas de bascule provisoire en SP de CM971/PREVI
2. Tenue d'une réunion en Guadeloupe pour améliorer le TDS actuel et réduire le nombre de vacances non armées
3. Points réguliers sur la situation lors des prochains CSA (23/11, 11/12 et 18/12)
4. Diffusion d'une note sur la réglementation concernant les activités syndicales
5. Améliorer la lisibilité du tableau de service pour minimiser les incompréhensions
6. Instruire la possibilité de faire des vacances de renfort à distance depuis DIRAG/PREVI (ou missions au CM971).

Dans la foulée du CSA de ce vendredi matin, une réunion s'est tenue entre CM971/D, et plusieurs agents de CM971/PREVI et avec l'appui de DIRAG/PREVI/DA (action n°2). DIRAG/PREVI/DA a proposé sa présence pour son expérience dans l'élaboration des TDS avec de fortes contraintes (Fort sous-effectif chronique à DIRAG PREVI pendant plusieurs années).

Une nouvelle version du TDS a été proposée avec 2 vacances non armées (N du 22/11 et J du 23/11) sur les 2 prochaines semaines (au lieu de 8 initialement).